



laurence lefevre <laurence.lefevre76340@gmail.com>

MODIFICATION DU PLU DE TOURVILLE-SUR-ARQUES

2 messages

laurence lefevre <laurence.lefevre76340@gmail.com>

18 avril 2025 à 09:32

À : "chloe.villain@seinemaritime.fr" <chloe.villain@seinemaritime.fr>, cathy.morel@seinemaritime.fr

Cc : ". COMMUNE DE TOURVILLE SUR ARQUES" <mairie.tourville.surarques@orange.fr>

Cci : Yoann Colin <yoann.collin@tourville-sur-arques.fr>

Mesdames,

Dans le cadre de la modification du PLU de la commune de TOURVILLE-SUR-ARQUES, je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe et via le lien de téléchargement, les documents suivants :

- courrier de notification,
- arrêté,
- dossier de notification : notice, plan et règlement écrit.

Lien de téléchargement : <https://fromsmash.com/-K9WUcREpw-ct>

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de bien vouloir accuser bonne réception des pièces.

Bien à vous.

Laurence LEFEBVRE
Architecte DPLG / Urbaniste
06.87.45.09.11

**DEPARTEMENT.pdf**
86K

MOREL Cathy <cathy.morel@seinemaritime.fr>

30 avril 2025 à 10:05

À : laurence lefevre <laurence.lefevre76340@gmail.com>

Cc : VILLAIN Chloé <chloe.villain@seinemaritime.fr>, GOMEZ Elodie <elodie.gomez@seinemaritime.fr>

Bonjour,

Nous confirmons la bonne réception de la sollicitation d'avis du Département concernant la modification simplifiée du PLU de Tourville-sur-Arques.

Toutefois, conformément aux **articles L.153-45 à L.153-48 du Code de l'urbanisme**, le département de la Seine-Maritime, en tant que personne publique associée, n'est pas tenu de rendre un avis officiel.

En conséquence, le Département ne formulera pas d'avis sur ce sujet.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

Cathy MOREL

Chargée de projet urbanisme en alternance

Service aménagement, urbanisme et habitat

Direction de l'aménagement, de l'habitat et du logement

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

Téléphone : 02 35 15 69 66

Mail : cathy.morel@seinemaritime.fr

De : laurence lefevre <laurence.lefevre76340@gmail.com>

Envoyé : vendredi 18 avril 2025 09:33

À : VILLAIN Chloé <chloe.villain@seinemaritime.fr>; MOREL Cathy <cathy.morel@seinemaritime.fr>

Cc : . COMMUNE DE TOURVILLE SUR ARQUES <mairie.tourville.surarques@orange.fr>

Objet : MODIFICATION DU PLU DE TOURVILLE-SUR-ARQUES

ATTENTION : Ce courriel provient d'une adresse de messagerie extérieure au Département de Seine-Maritime. Vérifiez l'expéditeur ! Méfiez-vous des messages avec une orthographe douteuse, des urgences (livraison, banque, assurance, etc...), des offres commerciales alléchantes et des cadeaux. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est légitime. Ne partagez jamais d'informations sensibles par messagerie électronique ou sur les réseaux sociaux. Merci de votre vigilance.

[Texte des messages précédents masqué]

****Ce message et toutes les pièces jointes sont transmis à l'attention exclusive de ses destinataires, peuvent être confidentiels, et contenir des données à caractère personnel ou sensibles. Si vous recevez ce message par erreur et/ou si vous n'êtes pas le destinataire désigné de ce message, sa lecture, sa copie, sa diffusion, sa publication ou son utilisation sont strictement interdites. Merci dans ce cas de le détruire ainsi que les pièces jointes s'y rattachant sans en garder copie et d'avertir immédiatement l'expéditeur. Tout message électronique est susceptible d'altération et le Département de la Seine-Maritime décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié. Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire.